# NOTICE D'INFORMATIONS

# Conservatoire de Roubaix

## Année scolaire 2024-2025









### Les dossiers d'inscriptions sont à rendre avant les dates suivantes :

### Musique

### ⇒ Inscription et réinscription

Du mercredi 05 juin au vendredi 05 juillet 2024

Passé ce délai, le dossier d'inscription sera soumis à l'approbation de la direction, selon les places disponibles.

Tous les dossiers anciens et nouveaux seront traités par ordre d'arrivée à partir du 05 juin 2024.

### Danse

### **⇒** Réinscription

Impérativement avant le vendredi 12 juillet 2024.

### **⇒** Inscription

A partir du mercredi 05 juin 2024.

Tous les dossiers anciens et nouveaux seront traités par ordre d'arrivée à partir du 05 juin 2024.

### **CONSERVATOIRE DE ROUBAIX**

Adresse postale 65 rue de Soubise Entrée

Téléphone : 03.20.70.03.00

www.ville-roubaix.fr

59100 ROUBAIX

80 rue de Lille conservatoire@ville-roubaix.fr

Pendant les vacances scolaires, le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h00

### STUDIOS ROUSSEL - ECOLE DU BALLET DU NORD

139 rue des Arts 59100 ROUBAIX Téléphone : 03.20.03.00.50

www.balletdunord.fr

accueilecole@balletdunord.fr

Ouverture du Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h, jusqu'au 12 juillet et à partir du 22 août.

### PIÈCES A FOURNIR (EN PHOTOCOPIES)

Document C.A.F. précisant le Quotient Familial du foyer (uniquement pour les roubaisiens et les élèves de 3ème
cle qui résident dans l'agglomération lilloise) ou avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022.
livetificatif de describile (avrittement levement EDE) detent de marine de 2 maria

☐ Justificatif de domicile (quittance loyer ou E.D.F.) datant de moins de 3 mois.

☐ Carte d'identité de l'élève (recto/verso) en cours de validité ou livret de famille (page des parents et de l'élève).

☐ 2 photos d'identité (format carte d'identité).

Attestation d'assurance extra-scolaire (MAE, PEP ...) ou copie d'assurance responsabilité civile (document à fournir au plus tard le 15/09/2024).

### **TARIFS ANNUELS D'INSCRIPTION**

### • Pour les élèves roubaisiens et élèves de 3 ème cycle résidant sur le territoire de la M.E.L.

Tarifs basés sur le Quotient Familial de la C.A.F.

Tranches Quotient Familial	Inscription	Formation Musicale et Eveil	Instrument Chant Danse	Commentaires
De 0 € à 260 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	En cas de démission <u>avant</u> le 15 septembre 2024, des frais de dossier
De 261 € à 400 €	16,50 €	16,50 €	16,50 €	de 15 € restent acquis. En cas de démission avant le 19 octobre 2024, les droits d'inscription
De 401 € à 505 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	de l'année scolaire restent acquis.
De 506 € à 610 €	34,00 €	34,00 €	34,00 €	En cas de démission avant le 06 janvier 2025, la moitié des frais de
De 611 € à 820 €	46,00 €	46,00 €	46,00 €	scolarité restent acquis.
De 821 € à 1050 €	51,00 €	51,00 €	51,00 €	En cas de démission <u>après</u> le 06 janvier 2025, <u>tous les frais de scolarité</u>
De 1051 € et plus	60,00 €	60,00 €	60,00 €	restent acquis. Réductions pour charge de famille :
				- 25% dès le 2ème enfant (inscription et frais de scolarité) - 50% dès le 3ème enfant et plus (inscription et frais de scolarité)

### Pour les non roubaisiens

|--|

### Autres tarifs

Cursus Etudiant à Roubaix	52 €	Forfait comprenant les droits d'inscription, les enseignements et les pratiques collectives. Réservé aux élèves inscrits dans l'enseignement supérieur à Roubaix sur présentation d'un certificat de scolarité.
------------------------------	------	--

Unités d'Enseignement du 3ème cycle	15 € UE	Tarif unique quel que soit le lieu de résidence de l'élève. Tarif ne donnant pas lieu à une réduction pour charge de famille. Tarif par Unité d'Enseignement (UE), en plus des droits d'inscription.
Frais de régularisation de dossier	25 €	Un tarif de régularisation est mis en œuvre dès lors que le dossier n'a pas été complété dans les temps et a nécessité un temps de gestion administrative plus important. Les frais seront comptés aux familles qui ne régularisent pas, après un courrier de relance, adressé au domicile ou remis en main propre.

### TARIFS ANNUELS DE LOCATION D'INSTRUMENT

Cette location fait l'objet d'une facturation séparée et payable au moment de la prise en charge de l'instrument.

Montant annuel	Assurance OBLIGATOIRE
62,00 €	pour tout instrument loué* (document à fournir lors de la
83,00 €	location de l'instrument).
104,00 €	Le prêt d'un instrument ne peut s'envisager que dans la
125,00 €	limite des instruments disponibles.  * pas de location de piano, harpe et guitare.
	62,00 € 83,00 € 104,00 €



### **ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS**

- Tout élève inscrit au Conservatoire doit participer à la vie du Conservatoire et participer à des pratiques collectives (orchestres, chorales, petits ensembles, groupes chorégraphiques, auditions, etc....).
- Les élèves en classes de Formation Musicale, Instrumentale et Chorégraphique sont tenus d'assister à un certain nombre de concerts ou de spectacles chaque année.

Niveau de Formation Musicale, Instrumental ou Chorégraphique	Nombre de concerts ou spectacles obligatoires durant l'année scolaire
Eveil/Initiation	1 concert ou spectacle minimum
1 <sup>er</sup> cycle	2 concerts ou spectacles minimum
2 <sup>ème</sup> cycle	3 concerts ou spectacles minimum
3 <sup>ème</sup> cycle	4 concerts ou spectacles minimum

### **REGLEMENT INTERIEUR (EXTRAITS)**

### ■ Absences de l'élève

Toute absence de l'élève à un cours doit être justifiée par écrit.

- ✓ Par un certificat médical en cas de maladie,
- ✓ Par un courrier adressé au Secrétariat avec un motif recevable, et à remettre au professeur lors du prochain cours.
  - ✓ Par mail à conservatoire@ville-roubaix.fr ou accueilecole@balletdunord.fr

Le manque d'assiduité peut porter préjudice aux études artistiques de l'élève. Un taux d'absences non justifiées trop important sera pris en compte pour le résultat de fin d'année.

### Absences du professeur

- √ En cas d'absence d'un professeur, le secrétariat n'est pas tenu de prévenir les parents par téléphone.
- ✓ Lors de l'absence d'un professeur, un mail sera envoyé aux familles à l'adresse indiquée sur le dossier d'inscription.
- ✓ Une affiche à l'entrée du Conservatoire signale l'absence éventuelle d'un professeur. Il est prudent de consulter ce tableau avant de déposer votre enfant à son cours
- ✓ Les élèves qui quittent le Conservatoire (après les cours, après une répétition, ou éventuellement en l'absence d'un professeur), le font sous leur entière responsabilité ou celle de leurs parents.

### Examens

- ✓ Les examens et contrôles sont obligatoires.
- ✓ Toute absence non justifiée à un examen entraînera le passage de l'élève au Conseil Intérieur.

### Démissions

Toute démission doit être formulée par écrit, à l'attention de la Direction du Conservatoire.

### Instruments

La pratique d'un 2<sup>ème</sup> instrument n'est pas autorisée, sauf dérogation accordée par la direction de l'établissement. Cette demande étant à formuler auprès de la Direction, son acceptation n'est pas automatique.

### Danse

Des tenues de danse (réglementaires) sont exigées pour tout élève du Conservatoire.

La liste des tenues par niveau, vous sera communiquée dans le courrier d'information.

### Informations

Tout manquement à la discipline fera l'objet des mesures suivantes :

- √ Réprimande verbale par la Direction,
- ✓ 1er avertissement écrit,
- ✓ Passage en Conseil Intérieur, pouvant stipuler la radiation de l'élève.

Merci de préciser tout changement de situation administrative (adresse postale, mail, téléphone...) auprès du secrétariat du Conservatoire.

### **CONTACTS UTILES**

■ Olivier CARO  Directeur du CRD			
<b>Professeurs Coordinateurs</b>	Equipe administrative		
■ Ecole du Ballet du Nord accueilecole@balletdunord.fr - 03 20 03 00 50	Agathe OUDART - Administratrice     aoudart@ville-roubaix.fr - 03 20 70 70 89		
■ Cécile BECAAS  Coordinatrice de la Formation Musicale et des CHAM  cbecaas@ville-roubaix.fr	■ Fabienne ROUX  Accueil  conservatoire@ville-roubaix.fr - 03 20 70 03 00		
■ Christophe WAREMBOURG Coordinateur des Pratiques Collectives cwarembourg@ville-roubaix.fr - 03 20 66 47 48	■ Malika MARES Scolarité mmares@ville-roubaix.fr - 03 20 70 70 88		
■ Valérie LAMY  Conseillère aux Etudes 3ème Cycle vlamy@ville-roubaix.fr - 03 20 70 72 40	Dalila MALLEM     Facturation     dmallem@ville-roubaix.fr - 03 20 70 70 90		
■ Paul-Hugo CHARTIER  Coordinateur du Département Bois pchartier@ville-roubaix.fr	■ Lakhdar FARES, Nasser MAALLEM Appariteurs		
■ Anthony BLONDEAU  Coordinateur du Département Cuivres ablondeau@ville-roubaix.fr	■ Loubna BENAR  Studios Roussel – Ecole du Ballet du Nord  139 rue des Arts – 59100 ROUBAIX		
■ Dorian COTTENCEAU  Coordinateur du Département Cordes dcottenceau@ville-roubaix.fr	Assistante de direction pédagogique et d'administration l.benar@balletdunord.fr - 03 20 23 64 91		
■ Laurent CATRICE  Coordinateur du Département Claviers  catrice@ville-roubaix.fr			

### **INFOS PRATIQUES**

### Planning de rentrée

Les journées rencontres avec les professeurs seront organisées du 4 au 10 septembre 2024. Le détail des créneaux vous parviendra pendant l'été, avec un mode d'emploi détaillant toute la scolarité au Conservatoire. Les cours reprendront le mercredi 11 septembre 2024.

### Journal de bord (1°cycle et 2°cycle)

Ce livret est distribué aux élèves du 1<sup>er</sup> et 2nd cycles. Il s'apparente au carnet de correspondance des collégiens et permet de créer le lien entre les élèves, les professeurs et les parents. Dûment rempli, il est obligatoire au sein de l'établissement et peut être contrôlé à tout moment. C'est un document de travail hebdomadaire par semestre, qui comporte plusieurs rubriques : le travail et les infos de la semaine, les absences élèves ou professeurs et une partie correspondance entre autres.

### Chèque activité

La Ville de Roubaix offre à chaque écolier habitant Roubaix, scolarisé de la maternelle au CM2 durant l'année scolaire 2024-2025, un chèque activité d'une valeur de 50€, pour une inscription à une activité extra-scolaire. Ce chèque peut être utilisé au Conservatoire, en déduction des frais d'inscription et scolarité, ou pour la location d'un instrument. Il est à rendre à l'accueil du Conservatoire avant le 31 octobre 2024 impérativement.

### Facturation/Moyens de paiement

Une facture unique, reprenant les frais d'inscription et de scolarité pour toute l'année 2024-2025, sera envoyée début 2025. Le paiement pourra s'effectuer, en une ou plusieurs fois, après réception de cette facture. Il sera à effectuer en régie centralisée, ou en mairie de quartier, par CB, chèque ou espèce.













